



COMMUNIQUÉ



AUGUST DEBOUZY AFFIRME SON AMBITION EUROPÉENNE ET SON LEADERSHIP INTERNATIONAL EN RENFORÇANT SA PRÉSENCE À BRUXELLES, CARREFOUR STRATÉGIQUE DES ENJEUX JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES EUROPÉENS

August Debouzy | 20/06/23 |

Le cabinet d'avocats August Debouzy affirme sa dimension européenne et son leadership international par l'ouverture d'un bureau à Bruxelles, au plus près des institutions et des instances de régulation juridiques et économiques de l'Union européenne.

Fort de sa maîtrise du droit européen et de sa connaissance du fonctionnement des institutions de l'Union européenne, August Debouzy renforce ses moyens d'accompagnement de sa clientèle française, européenne et internationale.

August Debouzy dispose d'une expertise juridique, économique, diplomatique et en affaires publiques nationales et européennes, unique en son genre. Elle est incarnée par une équipe pluridisciplinaire composée d'avocats aux parcours remarquables, notamment au plus haut niveau du gouvernement, de l'administration et encore d'entreprises internationales.

Cette équipe « Europe », composée, notamment, d'**Emmanuelle Mignon** et de **Marc Mossé** qui co-dirigent le bureau de Bruxelles, de **Bernard Cazeneuve**, de **Pierre Sellal**, de **Nicolas Baverez**, de **Florence Chafiol**, d'**Astrid Mignon Colombet**, de **Renaud Christol**, de **David Zygas**, et de **Pauline Roman**, connaît aussi bien les institutions et les régulateurs, que les besoins des entreprises.

Son ambition est de permettre à celles-ci à la fois de saisir les opportunités et prévenir les nouveaux risques juridiques et judiciaires, en dotant les entreprises d'une capacité renforcée d'anticipation des évolutions réglementaires et de gestion de ces risques.

La démarche d'August Debouzy associe une vision stratégique et globale à une approche sectorielle (numérique, santé, énergie, environnement, médias et communications, défense et aérospatiale, transports, luxe, banque et assurance, etc.) mobilisant des compétences aguerries (regulatory, data protection et data strategy, intelligence artificielle et régulation des plateformes, concurrence, compliance et ESG, contentieux européen et contentieux climatiques, droit pénal anti-corruption, commerce international, brevets).

« À l'heure où les enjeux véritablement stratégiques des entreprises se décident au niveau européen, cette implantation nous permet de mieux accompagner nos clients face aux subtilités des nouvelles normes et réglementations qui impactent en permanence le monde des affaires », souligne **Emmanuelle Mignon**, associée d'August Debouzy.

« Dans un environnement où le droit est plus que jamais un outil offensif et où l'anticipation est une clef du succès, nous offrons aux entreprises et partenaires du cabinet, un conseil stratégique unique pour maîtriser les enjeux des régulations européennes, avec un savoir-faire qui allie expertise juridique, connaissance de l'entreprise et des rouages des institutions européennes », complète **Marc Mossé**, Senior Counsel d'August Debouzy.

« L'ouverture de notre nouveau bureau à Bruxelles illustre notre détermination à offrir un soutien stratégique de premier ordre à nos clients français et internationaux dans un contexte européen. Grâce à notre compréhension approfondie du paysage juridique et économique et à notre connaissance fine des institutions et instances de régulation, nous sommes en mesure de fournir des conseils précis et adaptés à chaque situation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre vision à long terme, visant à renforcer notre position de partenaire privilégié sur le marché européen », déclare **Mahasti Razavi**, Managing Partner d'August Debouzy.

